

SECRETARIAT D'ETAT A LA CULTURE
Direction de l'Architecture

A R R Ê T Ê

Le Secrétaire d'Etat à la Culture

- VU la loi du 2 mai 1930 réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, modifiée par la loi n° 67.1174 du 28 décembre 1967 ;
- VU le décret n° 69.607 du 13 juin 1969 portant application des articles 4 et 5.1 de la loi du 2 mai 1930 sur la protection des sites ;
- VU la loi du 12 avril 1943 portant réglementation de la publicité et des enseignes et notamment les articles 5 et 9 ;
- VU le décret du 9 février 1968 portant application du décret du 7 février 1959 modifié relatif au camping et notamment les articles 2 et 6 ;
- VU le décret n° 72.37 du 11 janvier 1972 relatif au stationnement des caravanes et notamment les articles 3, 7, 9 et 10 ;
- VU le décret n° 70.288 du 31 mars 1970 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales et supérieures des sites ;
- VU l'avis émis le 9 mai 1974 par le conseil municipal de MONTIGNY ;
- VU la délibération du 8 avril 1975 de la Commission des Sites, perspectives et paysages du département de Seine Maritime ;

A R R Ê T Ê :

ARTICLE 1er - Est inscrit sur l'inventaire des sites pittoresques du département de Seine Maritime l'ensemble formé sur la commune de MONTIGNY par les abords du château comprenant les parcelles cadastrales suivantes :

SECTION AD : n° 59

SECTION AE : n°s 1, 99 à 103 inclus

SECTION AK : n°s 7 à 13 inclus, n° 62 (ancien n° 6)

ARTICLE 2 - Le présent arrêté sera notifié au Préfet du département de la Seine Maritime et au Maire de la commune de MONTIGNY qui seront responsables, chacun en ce qui le concerne de son exécution et aux propriétaires intéressés.

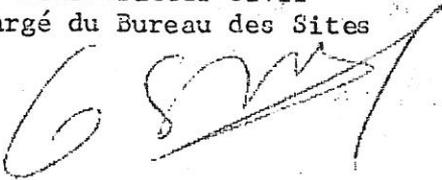
Fait à PARIS, le 10 mai 1976

Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation
Pour le Directeur de l'Architecture
Le Directeur Adjoint

Signé : R. BOCQUET

pour ampliation

Administrateur Civil
chargé du Bureau des Sites



Gilbert SIMON

TRASSE	grat
sal. ca	30
Total :	30

Bureau des Hypothèques de ROUEN
Départ 139 / 128
le 17 NOV 1976
Volume 1329 n° 6
de
2000
trente francs

Le Conservateur

